

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN: APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AAMI/CPC/2020 DU 09 DECEMBRE 2020 POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

1. Contexte

Dans le cadre du parachèvement des travaux de construction d'un bâtiment, le Centre pasteur du Cameroun (CPC) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification d'entreprises en capacité de réaliser les travaux de parachèvement d'un bâtiment de deux niveaux.

2. Objet

Le Centre Pasteur du Cameroun a entrepris la conduite de cet exercice de pré-sélection des entreprises de construction dans le but de :

- identifier des entreprises de construction et de réhabilitation susceptibles de manifester leur intérêt à figurer dans la liste restreinte du CPC,
- assurer de ce fait la réalisation de ses travaux de construction par les entreprises qualifiées dans le respect des normes et des règles de l'art.

3. Consistance des prestations

En vue de répondre objectivement à l'attente du CPC de mener à bien cet exercice une analyse et vérification des informations comprises dans les dossiers de soumission des entreprises par rapport aux différents documents requis et aux critères de

pré-sélection.

4. Participation et origine

Cet appel à manifestation d'intérêt est organisé à l'intention des entreprises de construction installées au Cameroun. Les candidats à cette manifestation d'intérêt doivent avoir une bonne expérience en construction. Seules les candidatures qualifiées dans le domaine de construction et réhabilitation, issue de la première étape de sélection, seront invitées en cas de besoin à participer aux appels d'offre restreints que le CPC lancera.

Toute entreprise de construction intéressée par cet appel à manifestation d'intérêt est priée de fournir, dans l'ordre décrit ci-dessous, les informations suivantes :

Sur le plan administratif

- La carte contribuable ;
- Une attestation de non redevance
- Une attestation de non faillite
- Une attestation de domiciliation bancaire
- Le certificat de non exclusion de la liste des entreprises à soumissionner pour les marchés publics, délivré par l'ARMP
- L'attestation de localisation

Sur le plan technique

- La liste du personnel d'encadrement et ses qualifications (CV)
- La liste des travaux exécutés similaires à ceux prévus par le CPC, avec le nom des clients et le montant des marchés
- La liste des équipements et matériaux disponibles pour les activités de l'entreprise ;

5. Remise des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaire dont un (01) original et quatre copie doivent être remis sous plis fermé et scellé au secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du

Cameroun au plus tard le 23/12/2020 à 15 heures avec la mention :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AAMI/CPC 2020
DU 09 DECEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT
DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

6. Critères d'évaluation

A la réception des offres, il sera procédé à leur évaluation par une commission interne au vu des critères suivants :

Critère éliminatoires

Dossier administratif incomplet ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiée
Note technique inférieur à 70/100

Critères essentiels

Personnel clé (sur 30 points) ;
Les références du candidat pour des prestations similaires (sur 30 points)
Moyens logistiques et matériels (sur 30 points)
Méthodologie et présentation de l'offre (sur 10 points)

Seuls les candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à 70/100 seront retenus pour la suite de la procédure. L'avis d'appel d'offres restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

YAOUNDE le 10 Décembre 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
CARNIEL ELISABETH

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CRB/CIPM/2019 DU 22/01/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DOBINGA, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (En procédure d'urgence)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractante), lance un Appel d'offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle de Dobinga, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestation

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires-Etudes;
- Terrassement;
- Fondations ;
- Maçonnerie et élévation ;

- Charpente-Couverture-Plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture et revêtement;
- V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires.

5. Allotissement

Lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB/ Exercice 2019.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Rey-Bouba dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à Rey-Bouba dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public (recette municipale de Rey-Bouba) d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Rey-Bouba au plus tard le 20/02/2019 à 12h00 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N'
003/AONO/CRB/CIPM/2019 du 22/01/2019 pour l'exécution des
travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole
Maternelle de Dobinga, Commune de Rey-Bouba, Département du
Mayo-Rey, Région du Nord.
(En Procédure d'Urgence)
«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT»**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent mille francs CFA (500 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet...). conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 20/02/2019 à 15h00 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Rey-Bouba, dans la salle de ladite Commune, seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- absence d'une pièce du dossier administratif;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-conformité au modèle de DAO.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui sera analysée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disante et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Rey-Bouba.

GAROUA le 21 Janvier 2019
Le MAIRE

Tous les appels d'offres